

PROCES-VERBAL

de

L'ASSEMBLEE GENERALE de L'APRSM

Mercredi 5 août 2026

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'APRSM (Association des Propriétaires et Résidents pour la Sauvegarde du Moulleau) a été régulièrement convoquée, conformément aux statuts, pour le mercredi 5 août 2026 à la salle du « Tir au Vol » avenue du Parc à Arcachon à 10 heures.

Une convocation en date du vendredi 10 juillet 2026 a été régulièrement envoyée à tous les adhérents joignables par mail.

Un avis a été diffusé via « La Lettre du Moulleau » n° 25 ainsi que sur le site internet de l'association :
aprsm.fr

ORDRE DU JOUR

- Approbation du PV de l'assemblée générale ordinaire du 5 août 2025 visible sur le site de l'association
- Rapport Moral du Président et approbation des actions menées en cours
- Rapport financier et quitus
- Renouvellement du Tiers sortant
- Présentation des sujets d'actualité et questions des adhérents.

A 10 heures, le Président Jean-François REYNAUD ouvre l'Assemblée Générale Ordinaire devant 104 adhérents présents ou représentés sur les adhérents à jour de leur cotisation. Le quorum statutaire étant atteint, l'AGO peut valablement délibérer. (Statuts article 11 – Quart des adhérents)

Le Président prend la parole et en quelques mots exprime sa tristesse concernant ces terribles incendies qui ont ravagé plus de 42.000 hectares en Gironde et dans les Landes, et a une pensée profonde pour tous ceux et celles qui ont tout perdu dans ces incendies et remercie les pompiers et tous les bénévoles qui ont combattu sans relâche.

De même il est fait un appel aux dons.

Approbation du PV de l'AGO du 5 août 2025

Aucune oppositions, aucune abstentions, le PV de l'AG 2025 est approuvé à l'unanimité.

Rapport moral du Président et approbation des actions menées et en cours

Après lecture du Rapport Moral du Président, aucune oppositions, aucune abstentions, le rapport moral du Président est approuvé à l'unanimité.

Rapport financier et approbation

Le rapport financier présenté par notre Trésorier Bruno Pelissier est approuvé à l'unanimité. Quitus est donné à notre Trésorier.

Présentation des postulants au Conseil d'Administration et renouvellement du tiers sortant

Postulent au Conseil d'Administration :

Madame Caroline PUEL
Monsieur Alain AUVRAY
Monsieur Arnaud BOLLAERT
Monsieur Jean-Louis TIXIER

Concernant le tiers sortant (article 7 des Statuts), Michel Dubernet et Jean-François REYNAUD se représentent pour un mandat de trois ans, ils sont élus à l'unanimité.

Présentation des sujets d'actualité

Casa SYLVA :

Le Président donne la parole à Monsieur Bernard Lequiller, membre du « Collectif des Riverains d'Annunzio », qui s'oppose au projet de transformation de la villa Casa Sylva en hôtel 5 *.

Monsieur Lequiller fait part à l'Assemblée de ses remarques concernant ce projet consistant à la construction de 3000 m² au sol de bâtiments d'exploitation, d'un parking souterrain, d'une piscine, et en particulier la destruction d'arbres centenaires, une villa et son parc défigurés, des nuisances importantes et un changement de PLU indispensable pour rendre cette zone commerciale.

Au Moulleau avec Vincent de Paul – Projet GINKGO :

Le Président donne la parole à Monsieur Bruno de La Brosse , Président de « l'Association au Moulleau avec Vincent de Paul » qui expose à l'Assemblée son projet GINKGO qui consiste tout en préservant les 7 hectares du Parc Armaingaud, vrai poumon vert au Moulleau, à aménager ce site historique afin d'améliorer le cadre de vie des enfants accueillis et transmettre un espace naturel plus résilient face au changement climatique.

Ce projet ne pourra aboutir que grâce à des financements dédiés.

Le Président prend alors la parole pour soutenir ce projet ainsi que l'appel au don qui est fait. (l'intégralité de l'intervention de Monsieur de La Brosse est reprise sur notre site aprsm.fr)

Questions à Monsieur Yves Foulon – Maire d'Arcachon

Le Président salue l'arrivée de Monsieur Le Maire, le remercie pour sa présence à notre Assemblée ainsi que pour nous avoir prêté la Salle du Tir au Vol où nous nous trouvons.

Tout d'abord Monsieur le Maire fait un point sur les récents et terribles incendies et se félicite du dispositif d'accueil des évacués de la presqu'île mise en place par la ville d'Arcachon.

Par ailleurs Monsieur le Maire nous apprend que le nombre de pompiers ainsi que le nombre de matériels de lutte contre l'incendie sont en augmentation dans le département de la Gironde mais ce qui n'est pas le cas pour la défense aérienne. Il faut créer de vrais pare-feux.

De ce fait le tourisme à Arcachon est en baisse de 40%, Monsieur le Maire nous invite à consommer local !

Quant au « Bar de l'Oubli » rendez-vous emblématique au Moulleau village, entièrement détruit par un incendie et mis en sécurité, La Mairie d'Arcachon, Monsieur Berbizier ainsi que le propriétaire des murs feront tout leur possible pour que le bar ré-ouvre pour l'été prochain.

L'avenir du Moulleau : le Moulleau doit rester comme tel, Monsieur le Maire nous confirme qu'il n'y a pas de changements prévus qui dégraderaient le bien vivre.

Quant au développement de l'hôtellerie de luxe, il y a un manque d'hôtel à Arcachon en particulier d'hôtels 5 *.

Quant à un projet spécifique d'un hôtel de luxe au Moulleau, Monsieur le Maire y est favorable mais en tenant compte de l'environnement.

Il y aura un changement de PLU qui sera mis à l'enquête ; tous les citoyens seront associés à ce projet.

A propos de l'aménagement de la rue Saint François Xavier, le problème est à considérer.

L'amélioration de la circulation au centre du Moulleau ? Question récurrente mais il n'y a pas de solutions donc de changements prévus.

Les moustiques, question aussi récurrente mais dont la présence devient un véritable fléau, les traitements à ce jour sont toujours interdits.

Des cas de Dingué sont en constante augmentation, il est à souhaiter que les Pouvoirs Publics prennent des décisions.

Le débroussaillage aide aussi à la lutte contre les moustiques, des réunions avec les pompiers et la DFCI sont prévues en septembre.

Concernant les enclos de pins aux Abatilles, ils sont en cours de nettoyage.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, après avoir remercié Monsieur le Maire de sa présence, le Président déclare la séance levée à 12h30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé après lecture par le Président.